Manuel D’Utilisation

Félicitations

Félicitations pour l'achat de votre système de sécurité et de démarrage à distance à la fine pointe de la technologie. La lecture de ce manuel du propriétaire avant l'utilisation de votre système vous aidera à optimiser son utilisation et ses diverses fonctionnalités. Si vous avez des questions supplémentaires, veuillez consulter votre détaillant Directed autorisé.

Information supplémentaire

Seulement les commandes et fonctionnalités de base, et les informations essentielles sont abordées dans ce guide compact. Votre produit possède des fonctionnalités avancées qui ne sont pas abordées ici, veuillez consulter la version complète en ligne (indiqué sur le couvercle à l'arrière). La plupart des chapitres dans ce guide contiennent également des informations supplémentaires que l'on peut retrouver dans la version complète en ligne.

Réglementations gouvernementales et consignes de sécurité



Lisez les sections *Réglementations gouvernementales* et *Avertissement ! La sécurité avant tout* dans le présent manuel avant d'utiliser ce système.

Avertissement ! Le non respect de ces consignes peut entraîner la mort, des blessures corporelles ou des dommages matériels, et peut aussi être considéré comme une utilisation illégale du système au-delà de l'utilisation prévue.

Brevets

Ce produit est couvert par un ou plusieurs brevets. Voir les informations associées (Patent Information) dans le guide en langue anglaise.

Votre garantie

Votre système est livré avec une garantie. Les conditions de la garantie sont décrites à la fin de ce guide. Assurez-vous de recevoir la preuve d'achat auprès de votre revendeur indiquant que le produit a été installé par un détaillant Directed autorisé.

Télécommandes de remplacement

Veuillez consulter votre revendeur autorisé ou visitez notre site www.directedstore.com pour commander des télécommandes supplémentaires. Les numéros de pièce des télécommandes sont trouvent à l'arrière de l'appareil.

Contenu

Responder LE bidirectionnel

Fonction	Description
Antenne interne	Utilisé pour transmettre et recevoir *l'information.
Bouton de commande (4)	Utilisés pour effectuer l'armement, le désarmement , le canal auxiliaire et les commandes de télédémarrage.
Bouton de fonction *f*	Utilisé pour accéder aux niveaux de fonction des commandes, menus de configuration pour la programmation, sélection de véhicule et pour demander des rapports.
Voyants DEL de confirmation **	Chaque bouton possède un voyant correspondant qui est actif durant l'opération en question. Ces voyants sont libellés respectivement comme: Voyant armement, voyant désarmement, voyant télédémarrage, et voyant Aux.

* La communication bidirectionnelle ne s'applique qu'à la télécommande Responder LE.

** Les voyants DEL de confirmation ne s'appliquent qu'à la télécommande Responder LE).

Centre de contrôle



Le Centre de contrôle, généralement situé sur la partie supérieure du pare-brise envoie et reçoit des commandes ou des messages vers et à partir de votre système. Il est constitué de:

- L'antenne du système de véhicule, pour les communications bidirectionnelles.
- Le voyant d'état en tant qu'indicateur visuel de l'état du système.
- Le bouton de contrôle, pour placer le système en mode Valet* afin d'exécuter la fonction de* surpassement d'urgence.

* Consulter le guide en ligne.

Utilisation de votre système

Commandes et confirmations

Les commandes, de base ou avancées, sont utilisées pour activer les fonctionnalités du système et sont effectués en appuyant sur un des boutons de commande. Les commandes de base contrôlent les fonctionnalités de démarrage à distance et de sécurité les plus couramment utilisées tandis que les commandes Avancées contrôlent les fonctionnalités plus spécialisées et les demandes de rapport.

Les confirmations de commandes de base et avancées sont indiquées d'abord par une tonalité de sirène et clignotements de feux de stationnement, et ensuite par les voyants, et sons sur la télécommande. Une description de chaque fonction de confirmation se trouve dans les sections de commande de base. Voir le guide en ligne pour la section Commandes avancées.

Exécution des commandes

Exécuter les commandes de base en appuyant sur un bouton de commande (voyants inactifs).

Exécuter les commandes avancées en accédant premièrement aux niveaux 1-4 en utilisant le bouton ƒ et ensuite en appuyant sur un bouton de commande à l'intérieur d'un niveau (niveaux indiqués par le voyant après avoir appuyé sur le bouton ƒ).

Exemple de commande avancée: Armement silencieux

1. **Appuyer** sur le bouton ƒ une fois pour accéder à la fonction de niveau 1. Le voyant ƒ s'allume.
2. **Appuyer** sur le bouton alors que le voyant ƒ est toujours allumé afin d'effectuer la commande d'armement silencieux.
3. Le voyant armement s'allumera pour confirmer que le message d'armement silencieux est reçu du système.

Tableau de commande à distance

Niveau / Bouton	Accès direct	f x 1 NIVEAU 1	f x 2 NIVEAU 2	f x 3 NIVEAU 3	f x 4 NIVEAU 4
(verrouiller)	Armement / Verrouillage (Panique)	Armement silencieux	Contourne-ment de capteur	Armement silencieux du capteur	Armement silencieux complet
(déverrouiller)	Désarmement/ déverrouillage	Désarme-ment silencieux	Valet à distance	Recherche de véhicule	
(démarrage)	Démarrage à distance	Réini-tialisation de durée	Démarrage minuterie	Démarrage intelligent	Dégivreur
AUX	Aux/Coffre	AUX 1	AUX 2	AUX 3	AUX 4
f	Niveau avancée Changer véhicule (3 sec), Entrer programmation (8s).	Température Vérification*	État arme-ment *	Durée Restante*	

*Non disponible pour la télécommande d'accompagnement unidirectionnelle

Alertes de faille

Si, lorsque vous exécutez une commande, une situation spéciale ne vous permet pas d'activer la fonction d'alarme* ou de télédémarrage*, une tonalité de faille vous avertissent d'une condition de faille.

* Consulter le guide en ligne.

Commandes de base (Accès Direct)

Aucun voyant actif

Armement

Appuyer et relâcher 

L'alarme s'arme, les portes se verrouillent (si branché), et la sirène émet des tonalités et les feux de stationnement clignotent une fois. Le voyant d'armement s'allume et une tonalité de confirmation se fait entendre. Si en mode Valet*, les portes se verrouillent et le voyant d'armement et une tonalité de faille se fait entendre. Sortir du mode Valet pour armer l'alarme normalement.

Si une faille de zone déclenchement est détectée, la sirène émet une tonalité et la télécommande émettra un rapport de faille de zone déclenchement**, le voyant armement ainsi que ***f*** s'allumeront accompagnés d'une tonalité de faille.

Armement et Panique

Appuyer et tenir

L'alarme s'arme (ou se verrouille dans Valet) et, après 2 secondes, fait retentir la sirène et fait clignoter les feux de stationnement. Le voyant s'allume et une tonalité de sirène se fait entendre. Appuyer sur le bouton ou pour arrêter la sortie.

Désarmement

Appuyer et relâcher 

L'alarme se désarme, les portes se déverrouillent (si branché), et la sirène émet des tonalités et les feux de stationnement clignotent deux fois. Le voyant de désarmement s'allume et une tonalité de confirma-

tion se fait entendre. Si en mode Valet*, les portes se déverrouillent et les voyants de désarmement et une tonalité de faille se fait entendre.

Un rapport d'alarme* remplacera la sortie de désarmement si l'alarme était déclenchée; la sirène émettra une tonalité 4 ou 5 fois, et les voyants de désarmement et 4 ou 5 tonalités de faille se feront entendre à titre d'alerte de rapport.

Télédémarrage

Appuyer et relâcher

Active (ou si activé, désactive) le démarreur à distance. Le moteur se met en marche et les feux de stationnement s'allument ainsi que le voyant de télédémarrage accompagné d'une tonalité ou le moteur s'arrête et les feux de stationnement s'éteignent ainsi que le voyant de télédémarrage accompagné d'une tonalité de confirmation. Si un problème de configuration de télédémarrage empêche le moteur de démarrer, accompagné d'une tonalité de faille tandis que les feux de stationnement clignotent pour transmettre un rapport de faille de télédémarrage* pour identifier la faille.

AUX/Coffre

Appuyer et tenir **AUX**

Le coffre s'ouvre (si branché) lorsque le bouton est appuyé pendant 2 secondes. Le voyant Aux s'allume et une tonalité de confirmation se fait entendre.

* Consulter le guide en ligne.
Pour les véhicules à transmission manuelle, consulter le guide en ligne.

Configuration de télécommande

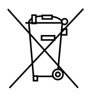
Le fonctionnement des télécommandes Responder LE et d'accompagnement unidirectionnelle peut être configuré à la préférence de l'utilisateur*.

* Consulter le guide en ligne.

Information de pile

Le Responder LE est alimenté par deux piles (PN CR-2016) et la télécommande unidirectionnelle par une pile (PN CR-2032) qui peuvent être achetées chez la plupart des détaillants. Lorsque la pile commence à faiblir, la portée de fonctionnement est réduite.

Élimination de la pile



Directed se soucie de l'environnement. Si vous devez vous débarrasser de la pile, veuillez le faire en respectant les exigences municipales de recyclage de pile.

Réglementations gouvernementales

Cet appareil est conforme à la section 15 du règlement de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : 1) cet appareil ne doit pas produire d'interférences nuisibles, et 2) cet appareil doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles pouvant entraîner un fonctionnement indésirable.

Cet appareil a été testé et reconnu compatible avec les limites des appareils numériques de classe B, en application de la section 15 des règles de la FCC. Ces limites ont été établies de façon à offrir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles. Ce matériel produit et peut rayonner une énergie radiofréquence, de sorte que s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel d'instructions, il peut entraîner des interférences nuisibles avec les radiocommunications. Il est toutefois impossible de garantir que des interférences ne se produiront pas dans une installation donnée. Si cet appareil entraîne des interférences nuisibles à la réception de la radio ou de la télévision, ce qui peut se vérifier en le mettant hors tension puis de nouveau sous tension, l'utilisateur peut prendre une ou plusieurs des mesures suivantes pour essayer de corriger les interférences :

- Modifier l'orientation ou l'emplacement de l'antenne réceptrice.
- Augmenter la distance entre l'appareil et le récepteur.
- Brancher l'appareil sur une prise de courant d'un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté.
- Consulter le détaillant ou un technicien spécialisé en radio et télévision pour obtenir d'autres conseils.

Télécommandes

Pour satisfaire aux exigences de la FCC de conformité à l'exposition RF, cet appareil ne doit être utilisé que dans des situations où il est tenu et utilisé à la main. Ces exigences imposent de maintenir une distance de séparation d'au moins 20 cm entre l'appareil et son antenne d'une part, et le corps de

l'utilisateur d'autre part, à l'exception de la main et du poignet. Cet appareil a été conçu pour être utilisé à la main, et ses configurations de fonctionnement ne permettent pas les émissions normales s'il se trouve dans une poche ou un étui à proximité du corps.

Centrale de commande

Les exigences de la FCC de conformité à l'exposition RF imposent de maintenir une distance de séparation d'au moins 20 cm entre l'appareil et son antenne d'une part, et le corps de l'utilisateur d'autre part, à l'exception de la main et du poignet.

Cet appareil est conforme au Cahier des charges sur les Normes Radioélectriques CNR-210 d'Industrie Canada. Son utilisation n'est autorisée que suivant un principe de non-interférence, non-protection ; en d'autres termes, cet appareil ne doit pas être utilisé s'il a été déterminé qu'il entraîne des interférences nuisibles pour les services autorisés par IC. En outre, l'utilisateur de cet appareil doit accepter toutes interférences radio pouvant être reçues, même si celles-ci peuvent perturber le fonctionnement de l'appareil.

AVERTISSEMENT ! Les changements ou modifications non explicitement approuvés par la partie responsable de la conformité peuvent annuler le droit de l'utilisateur à utiliser cet appareil.

Avertissement ! La sécurité avant tout



Lire les avertissements de sécurité ci-dessous avant de poursuivre. Il peut être dangereux ou illégal d'utiliser incorrectement ce produit.

Installation

En raison de la complexité de ce système, l'installation de ce produit ne doit être effectuée que par un détaillant agréé Directed. Pour toute question, s'adresser à un détaillant ou téléphoner à Directed au 1-800-753-0600.

Possibilité de télédémarrage

Correctement installé, ce système peut démarrer le véhicule grâce à l'émission d'un signal de commande par la télécommande. Il ne faut donc jamais utiliser le système dans un lieu totalement ou partiellement clos sans ventilation (par exemple un garage). En cas de stationnement dans un lieu totalement ou partiellement clos, ou lors de l'entretien du véhicule, le système de télédémarrage doit être désactivé à l'aide du commutateur installé. Il incombe à l'utilisateur d'utiliser correctement tous les émetteurs de télécommande et de les maintenir hors de portée des enfants, de façon à éviter tout télédémarrage intempestif par le système. L'UTILISATEUR DOIT INSTALLER UN DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE DANS OU À PROXIMITÉ DE LA ZONE D'HABITATION ADJACENTE AU VÉHICULE. TOUTES LES PORTES SÉPARANT LES ZONES D'HABITATION ADJACENTES DE LA ZONE TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT CLOSE OÙ SE TROUVE LE VÉHICULE DOIVENT RESTER FERMÉES À TOUT MOMENT. Il incombe à l'utilisateur de prendre ces précautions.

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Le télédémarrage d'un véhicule à boîte de vitesses manuelle s'effectue de façon différente du télédémarrage d'un véhicule à transmission automatique , car il faut laisser le véhicule au point mort. Il est indispensable de lire le

présent manuel d'utilisation pour se familiariser avec les bonnes procédures relatives au télédémarrage avec une boîte de vitesses manuelle. Pour toute question, s'adresser à un détaillant agréé Directed ou téléphoner à Directed au 1-800-753-0600.

Avant d'effectuer le télédémarrage d'un véhicule à boîte de vitesses manuelle, s'assurer que :

- Le véhicule a été laissé au point mort et qu'il n'y a personne devant et derrière le véhicule.
- Le véhicule se trouve sur une surface plane.
- Le frein de stationnement a été correctement actionné

AVERTISSEMENT ! Il incombe au propriétaire de vérifier que le frein de stationnement / de secours fonctionne correctement. L'inobservation de cette consigne risque d'entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels. Il est conseillé au propriétaire de faire inspecter et régler deux fois par an le système de frein de stationnement / de secours dans un atelier automobile réputé.

L'utilisation de ce produit de façon contraire au mode de fonctionnement prévu risque d'entraîner des dommages matériels, des blessures corporelles ou la mort. (1) Ne jamais télédémarrer le véhicule lorsqu'une vitesse est enclenchée, et (2) Ne jamais télédémarrer le véhicule avec la clé de contact en place sur le tableau de bord. L'utilisateur doit en outre faire contrôler périodiquement le dispositif de sécurité de point mort du véhicule qui permet d'interdire le télédémarrage lorsqu'une vitesse est enclenchée. Ce contrôle doit être effectué par un détaillant agréé Directed conformément à la procédure de contrôle de sécurité décrite dans le manuel d'installation du produit. Si le véhicule démarre alors qu'une vitesse est enclenchée, il faut cesser immédiatement l'utilisation du télédémarrage et demander au détaillant Directed agréé de résoudre le problème.

Une fois le module de télédémarrage installé, contacter un détaillant agréé pour lui faire contrôler le module de télédémarrage suivant la procédure de contrôle de sécurité décrite dans le manuel d'installation du produit. Si le véhicule démarre lors du test du circuit d'arrêt de sécurité de point mort, c'est que le système de télédémarrage n'a pas été correctement installé. Il faut déposer le module de télédémarrage ou faire réinstaller correctement le système de télédémarrage par l'installateur, de façon à ce que le véhicule ne démarre pas lorsqu'une vitesse est enclenchée. Tout travail d'installation doit être effectué par un centre de réparations agréé.

L'UTILISATION DU MODULE DE TÉLÉDÉMARRAGE ALORS QUE LE VÉHICULE PEUT DÉMARRER AVEC UNE VITESSE ENCLENCHÉE EST CONTRAIRE AU MODE DE FONCTIONNEMENT PRÉVU. L'UTILISATION DU SYSTÈME DE TÉLÉDÉMARRAGE DANS CES CONDITIONS RISQUE D'ENTRAÎNER DES DOMMAGES MATÉRIELS OU DES BLESSURES CORPORELLES. IL FAUT CESSER IMMÉDIATEMENT D'UTILISER LE SYSTÈME ET DEMANDER À UN DÉTAILLANT DIRECTED AGRÉÉ DE RÉPARER OU DÉBRANCHER LE MODULE DE TÉLÉDÉMARRAGE. DANS CE CAS, LA SOCIÉTÉ DIRECTED DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ ET NE PAIE PAS LES FRAIS D'INSTALLATION OU DE RÉINSTALLATION.

Ce produit a été conçu uniquement pour les véhicules à injection. L'utilisation de ce produit dans un véhicule à boîte de vitesses manuelle doit se faire en conformité totale avec les instructions du présent manuel.

Ne pas installer ce produit dans un cabriolet, à toit amovible ou décapotable, ayant une boîte de vitesses manuelle. L'installation dans ces véhicules présente un certain risque.

Interférences

Tous les appareils radio sont sensibles aux interférences, qui peuvent affecter leur bon fonctionnement.

Mises à jour et batteries

Toute mise à jour de ce produit ou installation de batterie doit être effectuée par un détaillant agréé. Ne pas tenter d'effectuer de modification non autorisée sur ce produit.

Résistance à l'eau et à la chaleur

Ce produit n'a pas été conçu pour résister à l'eau ni à la chaleur. Veiller à maintenir ce produit sec et à l'écart des sources de chaleur. Tout dommage dû à l'eau ou à la chaleur annule la garantie

Garantie à vie limitée pour l'utilisateur

Directed Electronics (« Directed ») s'engage envers l'acheteur initial, à réparer ou remplacer (selon le choix de Directed) par un dispositif comparable remis en état, tout dispositif Directed (appelé ci-dessous le « dispositif ») à l'exclusion, et sans que ce soit limitatif, de la sirène, des émetteurs de télécommande et des capteurs et accessoires associés, dans le cas où le dispositif présenterait des vices de matériaux ou de fabrication après une utilisation raisonnable pendant la durée de vie du véhicule, à condition que les conditions suivantes soient remplies : le dispositif a été acheté auprès d'un détaillant agréé Directed ; le dispositif a été installé par un professionnel et entretenu par un détaillant agréé Directed ; le dispositif sera réinstallé par un professionnel dans le véhicule dans lequel il avait été installé à l'origine par un détaillant agréé Directed ; et le dispositif a été retourné à Directed en port payé avec une copie lisible de la facture ou autre preuve d'achat datée portant les informations suivantes : nom, numéro de téléphone et adresse de l'acheteur ; nom, numéro de téléphone et adresse du détaillant agréé ; description complète du produit, y compris des accessoires ; année, marque et modèle du véhicule ; numéro d'immatriculation et numéro d'identification du véhicule. Tous les composants autres que le dispositif, y compris et sans que ce soit limitatif, la sirène, les émetteurs de télécommande et les capteurs et accessoires associés, bénéficient d'une garantie d'un an à compter de leur date d'achat. TOUS LES PRODUITS REÇUS PAR DIRECTED POUR UNE RÉPARATION SOUS GARANTIE SANS PREUVE D'ACHAT AUPRÈS D'UN DÉTAILLANT AGRÉÉ SERONT REFUSÉS. Cette garantie non transférable est automatiquement annulée si : le code de date ou le numéro de série du dispositif est dégradé, manquant ou modifié ; le dispositif a été modifié ou utilisé de façon contraire à l'usage prévu ; le dispositif a été endommagé par un accident, une utilisation abusive, la négligence, un mauvais entretien, l'installation ou d'autres causes ne résultant pas de vices de matériaux ou de fabrication. La garantie ne couvre pas les dommages au dispositif résultant de l'installation ou de la dépose du dispositif. Directed, à sa seule discrétion, déterminera ce qui constitue des dommages excessifs et pourra refuser le renvoi d'un dispositif présentant des dommages excessifs.

DANS TOUTE LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, TOUTES LES GARANTIES, Y COMPRIS MAIS SANS QUE CE SOIT LIMITATIF, TOUTE GARANTIE EXPLICITE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE, TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, ET TOUTE GARANTIE DE NON VIOLATION DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES ; ET DIRECTED N'ASSUME ET N'AUTORISE AUCUNE PERSONNE NI ENTITÉ À ASSUMER POUR ELLE UN DEVOIR, UNE OBLIGATION OU UNE RESPONSABILITÉ QUELCONQUE EN RELATION AVEC SES PRODUITS. DIRECTED REFUSE ET DÉNIE ABSOLUMENT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE ACTION DE PARTIES TIERCES, Y COMPRIS SES INSTALLATEURS ET DÉTAILLANTS AGRÉÉS. LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ DIRECTED, Y COMPRIS CE DISPOSITIF, SONT DES DISPOSITIFS DE DISSUASION CONTRE UN ÉVENTUEL VOL. DIRECTED N'OFFRE

PAS DE GARANTIE NI D'ASSURANCE CONTRE LE VANDALISME, LES DOMMAGES OU LE VOL D'UNE AUTOMOBILE, DE SES PIÈCES OU DE SON CONTENU, ET PAR LA PRÉSENTE, DIRECTED DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ, QUELLE QU'ELLE SOIT, Y COMPRIS MAIS SANS QUE CE SOIT LIMITATIF, LA RESPONSABILITÉ POUR LE VOL, LES DOMMAGES OU LE VANDALISME. CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS LES FRAIS DE MAIN D'ŒUVRE POUR L'ENTRETIEN, LA DÉPOSE OU LA RÉINSTALLATION DU DISPOSITIF, NI AUCUN DOMMAGE INDIRECT D'AUCUNE SORTE. DANS LE CAS D'UNE RÉCLAMATION OU D'UN LITIGE IMPLIQUANT DIRECTED OU SA FILIALE, LES PROCÉDURES SE TIENDRONT DANS LE COMTÉ DE SAN DIEGO DANS L'ÉTAT DE CALIFORNIE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. LES LOIS DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE ET LES LOIS FÉDÉRALES EN VIGUEUR S'APPLIQUERONT POUR LA RÉSOLUTION DU LITIGE. L'INDEMNISATION MAXIMALE DANS LE CADRE DE TOUTE RÉCLAMATION CONTRE DIRECTED SERA STRICTEMENT LIMITÉE AU PRIX D'ACHAT DU DISPOSITIF AUPRÈS DU DÉTAILLANT AGRÉÉ DIRECTED. DIRECTED N'EST PAS RESPONSABLE POUR LES DOMMAGES QUELS QU'ILS SOIENT, Y COMPRIS MAIS SANS QUE CE SOIT LIMITATIF, LES DOMMAGES DIRECTS, LES DOMMAGES INDIRECTS, LES DOMMAGES AU VÉHICULE, LES DOMMAGES POUR LES PERTES DE TEMPS, LE MANQUE À GAGNER, LES PERTES COMMERCIALES, LES PERTES ÉCONOMIQUES, ET LES AUTRES DOMMAGES SIMILAIRES. NONOBSTANT CE QUI PRÉCÈDE, LE FABRICANT OFFRE UNE GARANTIE LIMITÉE POUR LE REMPLACEMENT OU LA RÉPARATION DU MODULE DE COMMANDE, DANS LES CONDITIONS DÉFINIES ICI. CETTE GARANTIE EST NULLE SI LE DISPOSITIF N'A PAS ÉTÉ ACHETÉ AUPRÈS DE DIRECTED, OU D'UN DÉTAILLANT AGRÉÉ DIRECTED, OU SI LE DISPOSITIF A ÉTÉ ENDOMMAGÉ PAR UN ACCIDENT, UNE UTILISATION ABUSIVE, LA NÉGLIGENCE, UN CAS DE FORCE MAJEURE, UN MAUVAIS ENTRETIEN, OU D'AUTRES CAUSES NE RÉSULTANT PAS DE VICES DE MATERIAUX OU DE FABRICATION.

Certains états et provinces ne permettent pas de limitation sur la durée des garanties implicites, ou l'exclusion ou la limitation des dommages directs ou indirects. Cette garantie vous confère des droits spécifiques, et vous pouvez également bénéficier d'autres droits selon votre juridiction.

Cette garantie n'est valide que pour la vente des produits aux États-Unis d'Amérique et au Canada. Les produits vendus en dehors des États-Unis d'Amérique ou du Canada sont vendus « en l'état » et ne bénéficient d'AUCUNE GARANTIE, ni explicite ni implicite.

Pour plus de détails concernant la garantie des produits Directed, veuillez visiter le site Web de Directed, section d'assistance : www.directed.com.

Ce produit peut être couvert par un plan de protection de garantie (« GPP », Guaranteed Protection Plan). Pour obtenir des détails sur ce plan, adressez-vous à un détaillant agréé Directed ou téléphonez au service à la clientèle de Directed au 1-800-876-0800.

920-10011-02 2011-06